



Plus d'Education physique et sportive (EPS) et de sport scolaire dans une École démocratisée

Une urgence pour notre société

Nombre d'études et enquêtes nous obligent à lancer l'alerte : on observe une baisse de l'activité physique des jeunes générations. Les conséquences sont désastreuses, avec une diminution des capacités physiques liée à la sédentarité et l'utilisation abusive des écrans. Les milieux défavorisés, les filles sont les plus impactés.

Développer l'EPS, un investissement pour l'avenir !

Parce qu'elle est obligatoire à l'École, l'EPS est la seule à garantir le droit à l'activité physique. Elle permet de développer la pratique des activités sportives et artistiques pour toute une génération, sans discrimination (filles, garçons, situation de handicap, rural, urbain...). C'est un facteur d'émancipation. Par l'accès à la culture, le dépassement de soi, l'effort, la rencontre, elle permet à chacun-e d'adopter les principes d'une vie physique et sportive.

Mais aujourd'hui, l'EPS est dévalorisée :

- enseignements non garantis partout (manque d'enseignants) ;
- augmentation des effectifs qui dégrade la qualité de l'enseignement ;
- baisse des horaires en lycée professionnel ;
- disparition de l'épreuve d'EPS au Diplôme national du brevet ;
- abandon de référentiels nationaux par activités sportives pour son évaluation au baccalauréat où la motricité est minorée ;
- absence d'un enseignement de spécialité dans la réforme du lycée ;
- des programmes qui ne détaillent plus ni en collège ni en lycée ce que les élèves doivent apprendre et maîtriser ;
- des emplois du temps qui empêchent les élèves de participer au sport scolaire le mercredi après-midi ;
- mise en place d'une expérimentation « Cours le matin, Sport et EPS l'après-midi », qui signifie que l'EPS ne fait plus partie des « cours ».

Nous, signataires, alertons les pouvoirs publics sur l'urgence d'un plan de développement de l'EPS et du sport scolaire : horaires augmentés, contenus, place aux examens, équipements, formation initiale et continue, recrutement immédiat de 1500 enseignants d'EPS par an

Vote du CDN :

36 votants – adoptée avec 28 voix POUR et 8 abstentions.